

CACES ® R408

Échafaudages de pied

Modalités pédagogiques

Durée : 21 heures, 3 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra d'avoir les compétences nécessaires pour monter un échafaudage de pied après avoir acquis les notions de base en calcul de descente de charges et de calcul de charges. Vous serez capable de contrôler le bon état des pièces et de la structure, de monter conformément à la réglementation et aux préconisations du fabricant jusqu'à 24 mètres en suivant la notice de montage. Vous pourrez également réaliser un PV de réception et un contrôle journalier. Vous pourrez pratiquer en toute sécurité les interventions, et vous aurez la bonne attitude à adopter en cas de problèmes ou d'accident lié aux travaux en hauteur et de participer à la prévention du risque au sein de sa structure.

Objectifs de fin de formation

À la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Monter et démonter en sécurité les échafaudages roulants.
- Réceptionner les échafaudages roulants de l'entreprise.
- Utiliser les échafaudages roulants lors d'interventions.

Public visé et Prérequis

Public visé :

Toute personne en charge de l'exploitation de la maintenance d'échafaudages

Prérequis :

Il est nécessaire d'avoir suivi une formation port du harnais.

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Généralités sur les risques de travail en hauteur

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Règles de sécurité découlant des dangers du travail en hauteur, les personnes intervenantes, les zones d'environnement et de balisage de chantier, les documents écrits, l'intérêt de la sécurité et de la prévention des risques

Après-Midi

Règlementation

- Règlementation des travaux en hauteur R 408
- Définition des savoir-faire associés aux normes
- Suivi et traçabilité
- Document à produire et responsabilité
- Différents types de contrôle du matériel
- Calcul de charge des plateaux
- Calcul de descente de charge sur les pieds
- Savoir réaliser un calage et comprendre les contraintes terrain

Jour 2

Matin

Opérations de mise en pratique réglementaire

- Analyse des besoins sur un chantier
- Réalisation d'un plan simplifié pour valider la solution et dresser la liste du matériel et du personnel nécessaire
- Calcul de descente de charge par pied sur la structure
- Calcul de charge du platelage par niveau avec une charge maxi à 150% par travée
- Travaux de montage d'un échafaudage
- Réalisation de la répartition des efforts avec points d'attaches

Après-Midi

- Vérification de l'échafaudage une fois monté
- Réalisation d'un PV de réception
- Réalisation d'un document pour autorisation d'accès sur l'échafaudage
- Modification de l'échafaudage avec contrôle journalier

Jour 3

Matin

Opérations de mise en pratique

- Modification de la structure de l'échafaudage pour s'adapté à des contraintes chantier suivi d'une réception de modification avec contrôle
- Démontage de l'échafaudage
- Rangement des éléments apres contrôle pour traçabilité du matériel et des éléments apres numérotation sur un registre ou un document à conserver par l'entreprise

Après-Midi

- Quizz
- Point sur les réglementations du travail en hauteur
- Point sur les EPI et le matériel mis à disposition et améliorations possible réglementaire
- Obligations réglementaires et traçabilités avec document qui doivent être mis en œuvre dans l'entreprise
- Réponse aux questions et aux problématiques

La sécurité lors des opérations de travail en hauteur sur échafaudage roulant

- Etude des protections individuelles

Conduite à tenir en cas d'incident et/ou d'accident

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : Quiz et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : Évaluation finale sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en travail en hauteur et prévention des risques depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) des échafaudages de pied de la catégorie concernée, si résultats positifs. En cas d'échec, attestation des compétences acquises/non acquises.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.